## RÈGLEMENT GRAPHIQUE Zone urbaine Commune de Calanhel 00000000000000000000 Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021 d'Amorique Zone urbaine au titre de l'article R.151-18 du CU Zone à urbaniser au titre de l'article R.151-20 du CU Zone agricole au titre de l'article R.151-22 du CU Zone naturelle au titre de l'article R.151-24 du CU Bande de protection des cours d'eau . . . . . . . . . . . . . . . . . . Chemin, Chemin Zone humide protégée au titre de l'article L.151-23 du CU space remarquable du littoral au titre de l'article L.121-23 du CU space boisé classé au titre de l'article L.113-1 du CU Élément de paysage au titre de l'article L.151-23 du CU Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du CU Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-6 du CU Secteur soumis à un objectif de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du CU Linéaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du CU Diversité commerciale protégée au titre de l'article L.151-16 du CU Emplacement Réservé au titre de l'article L.151-41 du CU \$\cdot \delta \d $(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)$ • 6 • ( • ) • ) • ( • ) • ( • ) • ( • ) ( • ) $\cdot$ • • • • •)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•) $Y \bullet Y \bullet Y \bullet Y \bullet Y \bullet Y$ 0 $(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)$ $(\bullet)_{73}(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)$ $\bullet, \bullet, \bullet$ 388 $(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)$ $(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)(\bullet)$ . . . . . . . . . . . . . . . . . . . $\bullet) \bullet) \bullet (\bullet) \bullet) \bullet (\bullet) \bullet$ . •)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•) •)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•)(•) . . . . . . . . . . . . . . . . . . (•) **\***(•) (•) (•) (•) (•) (•) (•) (•) (•) . $\frac{1}{1}$